

16 juillet 2008

Déclaration de franchissements de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

JACQUES BOGART SA

(Euronext Paris)

1 - Par courrier du 4 juillet 2008, complété par un courrier du 16 juillet, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils suivantes :

- la société civile Hélios (76-78, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris), contrôlée par M. Jacques Konckier, a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 27 juin 2008, les seuils de 1/3, 25%, 20%, 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société JACQUES BOGART et ne plus détenir individuellement aucune action JACQUES BOGART ;
- la société civile SBN (76-78, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris), contrôlée par M. David Konckier, a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 27 juin 2008, les seuils de 20%, 25% et 1/3 du capital et des droits de vote et 50% du capital de la société JACQUES BOGART et détenir individuellement 412 073 actions JACQUES BOGART représentant 524 968 droits de vote, soit 57,83% du capital et 47,01% des droits de vote de cette société (1) ;
- M. David Konckier a déclaré avoir franchi en hausse, directement et indirectement par l'intermédiaire de la société SBN qu'il contrôle, le 27 juin 2008, les seuils de 25%, 1/3 et 50% du capital et des droits de vote de la société JACQUES BOGART et détenir directement et indirectement 447 701 actions JACQUES BOGART représentant 596 224 droits de vote, soit 62,84% du capital et 53,39% des droits de vote de cette société (1).

Ces franchissements de seuils résultent de l'acquisition par SBN de 296 530 actions JACQUES BOGART auprès d'Hélios (2).

2 - Il est précisé que le groupe familial Konckier (3) n'a franchi aucun seuil, et détient 707 983 actions JACQUES BOGART représentant 1 112 122 droits de vote, soit 99,37% du capital et 99,59% des droits de vote de cette société (1), répartis de la façon suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
SBN	412 073	57,83	524 968	47,01
M. David Konckier	35 628	5,00	71 256	6,38
Sous total David Konckier	447 701	62,84	596 224	53,39
LDJ	260 276	36,53	515 886	46,20
Mme Régine Konckier	3	ns	6	ns
Sous total Régine Konckier	260 279	36,53	515 892	46,20
M. Jacques Konckier	3	ns	6	ns
Total groupe familial Konckier	707 983	99,37	1 112 122	99,59

3 - Par courrier du 4 juillet 2008, complété par un courrier du 16 juillet, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« La société SBN déclare que :

- à la suite du retrait de la société Helios du concert familial Konckier, SBN continue d'agir de concert avec Messieurs Jacques et David Konckier, avec Madame Régine Konckier et la société LDJ ;
- elle envisage d'arrêter ses achats d'actions de la société JACQUES BOGART ;
- elle ne souhaite pas acquérir seule le contrôle de la société JACQUES BOGART ;
- elle ne souhaite pas demander sa nomination au conseil d'administration de la société JACQUES BOGART. »

- (1) Sur la base d'un capital composé de 712 501 actions représentant 1 116 665 droits de vote.
- (2) L'assemblée générale annuelle de JACQUES BOGART a pris acte de la sortie de la société Hélios du groupe familial Konckier composé de Messieurs Jacques et David Konckier, Mme Régine Konckier et les sociétés SBN et LDJ.
- (3) Cf. notamment D&I 206C1618 du 10 août 2006.